

# NOË

*Le magazine de One Voice*

#88 NOVEMBRE 2017



pour une éthique animale et planétaire

[www.one-voice.fr](http://www.one-voice.fr)

## DOSSIER

One Voice demande justice pour les victimes de cruautés

## AGIR ENSEMBLE

Expérimentation animale : rapports inédits et actions de terrain

## DERNIÈRES INFOS !

Vers des cirques sans animaux !

**En campagne**

## LE RENARD : NUISIBLE, VRAIMENT ?



SUIVEZ ONE VOICE SUR  
VIMEO, YOUTUBE, FACEBOOK ET TWITTER

## À LA UNE

La fine intelligence du renard se manifeste avant tout par une formidable capacité d'adaptation, qui en fait le canidé le plus répandu au monde. Décréter nuisible ce magnifique et discret animal est un non-sens meurtrier. Protégeons les renards !



Renards traqués, loups pourchassés, chiens violents... La famille des canidés paie un lourd tribut à devoir côtoyer l'espèce humaine, dont elle est pourtant un proche compagnon depuis des millénaires. One Voice est sur tous les fronts de ce combat pour une nouvelle intelligence et un respect restauré avec le monde animal.

## DANS CE NUMÉRO

**QUI-VIVE** p. 1

**EN CAMPAGNE**

Renards : entre fable et scandale p. 2

**DOSSIER**

Justice pour les victimes de cruautés ! p. 4

Le drame des chiens de sécurité p. 6

Cirques : sur le front de l'urgence p. 8

Elle dépérit, et c'est un spectacle ? p. 10

**AGIR ENSEMBLE !**

Pas de vacances pour les animaux p. 11

Nos actions expérimentation animale p. 12

One Voice, siège social : BP 41 - 67065 Strasbourg Cedex  
Tél : 03 88 35 67 30. Département administratif et missions :  
38 rue Saint-Cornély - 56340 Carnac - Tél. : 02 97 52 57 00  
Fax : 02 97 52 57 09 - info@one-voice.fr - www.one-voice.fr  
Noé n°88 novembre 2017. Directrice de publication : Muriel Arnal.  
Conception éditoriale : Frédéric Rideau. Rédacteurs : Estelle Didier,  
Nicolas Lesaint, Frédéric Rideau. Révision : Méryl Pinque. Graphisme et  
mise en page : Marie Fournier-Ferry. Imprimeur : Laplante (33). Imprimé  
avec encres végétales sur papier 100 % recyclé. Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre  
2017. Numéro d'ISSN : 1767-882 x.

Crédits photos : Couverture : iStockphoto.com/myshkovsky. Édito : iStockphoto.com/anactor. Page 1 : Qui vive : DR, Pixaterra/stock.adobe.com, Cute little things/Shutterstock.com, ArAnimA. Express : Jlhogood/Flickr, DR. Page 2 : iStockphoto.com/Schaef1. Page 3 : Studiotoch/Shutterstock.com. Page 4 : Chrystelle/One Voice, DR. Page 5 : DR, One Voice. Page 6 : DR. Page 7 : Didier Pazéry/One Voice, One Voice. Page 8 : One Voice, DR. Page 9 : One Voice, Didier Pazéry/One Voice, One Voice. Page 10 : One Voice. Page 11 : Chrystelle/One Voice, Corine/One Voice, Isabelle/One Voice, One Voice. Page 12 : Christian Fournier/prisevue.com, Didier Pazéry/One Voice, One Voice. Page 13 : DR, One Voice, DR. Page 14 : taviphoto/stock.adobe.com.



# ÉDITO



## UNE VIOLENCE À FAIRE PEUR ?

Chers Amis,

Dans votre précédent Noé, je vous disais notre engagement à libérer les animaux des griffes de leurs « dresseurs ». Après 18 ans de travail réalisé par One Voice en faveur des animaux détenus par les cirques, ma conviction n'a jamais été aussi ferme : à force d'ouvrir les portes des ministères, des prétoires, des médias, notre action a gagné en densité et en audience. La route est longue et semée d'embûches, mais régulièrement de bonnes nouvelles nous confortent, ainsi de la récente déclaration du ministre Nicolas Hulot pour des cirques sans animaux, et l'accueil que nous ont réservé ses conseillers.

Il est, hélas, d'autres signes indiquant que nous sommes sur le bon chemin.

**Le 23 septembre dernier, en Avignon, des militants d'une association locale venus exprimer leur opinion devant un cirque ont été violemment agressés...** La corporation a même appelé à manifester devant les domiciles des présidents d'associations de défense animale, comme un juste retour ! Si l'expression démocratique et non violente des idées est ainsi confrontée à la brutalité, devant les caméras, cela en dit long sur le sort des animaux laissés seuls à leur destin dans l'obscurité des cages.

*Cette violence, l'intimidation des lanceurs d'alertes, les propos orduriers et les dénigrements, seront notre tremplin et non notre peur.*

Tout cela prouve que nous sommes où nous devons être, c'est-à-dire auprès des animaux, et que notre voix porte quand elle dérange. Très médiatisée, notre enquête dans des centres de dressage canins a elle aussi fait réagir ce milieu très fermé de façon virulente, ce qui étonne peu au vu des images ramenées par nos enquêteurs. Là aussi nous ferons face, pour les chiens. Car nous savons le combat juste et vous êtes des milliers à soutenir cette cause où, précisément, la violence et la peur sont centrales, comme ferments de la maltraitance. Le philosophe Helvétius a dit : « Les hommes sont si sots qu'une violence répétée finit par leur paraître un droit. » Depuis que nous œuvrons ensemble à un monde meilleur, anéantir la domination et la cruauté exercées sur les animaux est tout le sens de la lutte : que l'amour et le respect soient les bons curseurs, les bons guides, et non les coups et les blessures.

Avec mes amitiés de combat, pour les animaux,

Muriel Arnal  
Présidente-fondatrice

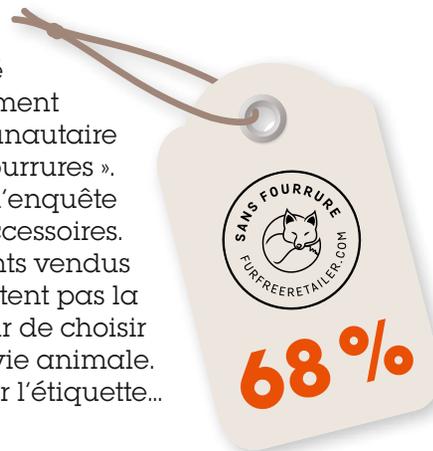


**UNE VICTOIRE CONFIRMÉE** Attaqué en référé devant le Conseil d'État par l'industrie des loisirs, l'arrêté « delphinariums » pris par le ministère de Ségolène Royal en mai dernier a, pour l'essentiel, été maintenu par la haute juridiction. La fin des parcs marins présentant des cétacés reste d'actualité, en attendant un examen de l'arrêté sur le fond. One Voice, qui a tant œuvré sur ce dossier, s'en félicite d'autant plus que Nicolas Hulot, désormais en charge à la suite de Mme Royal, a publiquement fait part de son opposition à l'exploitation d'animaux captifs pour du « spectacle ». De bon augure pour les cirques terrestres (voir page 8) !

**LOUPS : LE CYCLE INFERNAL** L'arrêté ministériel du 18 juillet fixe à 40 le quota de loups pouvant être abattus sur le territoire français jusqu'en juin 2018. 40 individus supplémentaires, pour faire plaisir aux chasseurs et aux éleveurs qui envoient leurs agneaux à l'abattoir ! One Voice a saisi le Conseil d'État pour exiger l'annulation de cet arrêté. Les loups ont toute leur place dans la nature, ils l'embellissent et aident à la protéger !



**LE CHIFFRE** One Voice, représentée par Arielle Moreau et Sasha Almeida, a participé à la réunion de travail qui s'est tenue au Parlement européen sur la réglementation communautaire relative à l'étiquetage des produits « fourrures ». L'occasion de présenter un important travail d'enquête de terrain sur l'étiquetage des vêtements et accessoires. Dans l'UE, quelque 68 % des vêtements vendus en magasin (59 % en France) ne respectent pas la réglementation permettant au consommateur de choisir des vêtements clairement respectueux de la vie animale. L'hiver arrive, il est temps de respecter l'étiquette...



**MERCI AUX ARTISTES !** One Voice remercie de tout cœur l'association ArAnima pour la qualité de l'exposition-vente de pièces artistiques (sculptures et peintures), présentée cet été à Paris à la galerie Thuillier. Choisie pour recevoir une part du produit des ventes, notre association ne peut que saluer ce type d'initiatives qui contribueront à soutenir ses actions de défense des dauphins.



EXPRESS



**#GucciFurFree** Gucci dit non à la fourrure ! C'est un très grand nom de la mode qui vient de décider l'abandon définitif de la fourrure animale dans ses collections. En adhérant au programme Fur Free Retailer que porte One Voice en France, Gucci sauve des milliers d'animaux, rehausse son nom et récompense le travail de notre coalition internationale.

**#DroitsDesAnimaux** L'État du Connecticut accorde aux animaux le droit d'être défendus par des avocats. Les maltraitances dont ils sont victimes ne sont condamnées en justice qu'une fois sur cinq. Peut-être le cycle de la violence sera-t-il stoppé par ce droit d'avant-garde !

**#Liban** Une première loi de protection des animaux a été promulguée cet été au Liban. Animaux domestiques, sauvages ou menacés, zoos et animaleries sont concernés. Remarquable pour un pays où la détention de grands félins, symboles de statut social, n'est pas rare.



**#Lulu** Ce chien de cinq ans voyageait en soute sur un vol reliant Houston-San Francisco. Il n'a pas résisté à un retard impromptu, par une chaleur écrasante. Une pensée pour lui et pour tous les singes transportés par Air France vers les labos du monde entier, sur des vols bien plus longs...

# RENARDS : ENTRE FABLE ET SCANDALE



Entre 600 000 et 1 million de renards sauvages sont tués chaque année en France, par les méthodes les plus diverses, parfois les plus cruelles. Beau, discret, partageant avec intelligence nos territoires, comment cet élégant canidé, symbole de malice, est-il devenu nuisible dans notre pays, et traqué comme tel ? Vous raconterait-on des histoires ?

**FRÉDÉRIC RIDEAU**



**L**e renard roux de nos contrées a des cousins partout. Régions polaires, déserts africains, montagnes des Andes ou d'Asie, ce canidé a su s'adapter à tous les milieux, parfois urbains. Si la nourriture vient à manquer, ce chasseur feutré et surtout nocturne se reproduit plus rarement, avec des portées moindres, et les femelles de rang secondaire se dévouent aux soins des petits du couple dominant, choyés collectivement.

## **L'ennemi public ?**

La fable moderne du renard ravageur de poulaillers, vecteur de rage (officiellement éradiquée en France en 2001), a fait long feu. Aujourd'hui, les principales voix criant haro sur le renard sont les chasseurs. La raison est simple : il est le prédateur naturel des faisans et perdrix qu'ils relâchent dans la nature pour pouvoir les tirer. L'argument ne suffisant pas à classer ce concurrent comme nuisible, on voit apparaître dans

*Quand un jeune renard roux s'ennuie de sa mère, il pousse de petits cris, la cherche, et lorsqu'ils sont réunis il se blottit contre elle, ferme les yeux et s'endort rassuré.*

les journaux régionaux des articles inquiétants sur « une maladie du renard » en recrudescence, qui elle justifie le statut de nuisible pour raison de santé publique. Vrai ?

Faux ! L'échinococcose alvéolaire est une maladie du foie désormais bien traitée qui a touché en France 417 personnes entre 1982 et 2009. L'incidence annuelle moyenne est de 0,26 cas pour 1 million d'habitants (5 départements cumulent

60 % des cas recensés sur cette période). La cause de cette maladie est un ver parasite qui se développe dans l'intestin des petits rongeurs (souris, mulots, campagnols) et trouve chez leurs prédateurs, le renard, les chiens et les chats, un hôte définitif, où il se fixe comme un ténia et produit de nombreux œufs.

Les règles d'hygiène prévenant cette maladie sont simples et connues. Pourtant les chasseurs assurent que piégeages, déterrages, tirs massifs de destruction, sont les meilleures armes pour l'éviter, même si cela signifie plus d'interactions (38 % des infections humaines sont liées à des contacts avec des renards ou à des activités de chasse !) et que les jeunes renards prenant la place des adultes tués sont moins résistants au parasite.

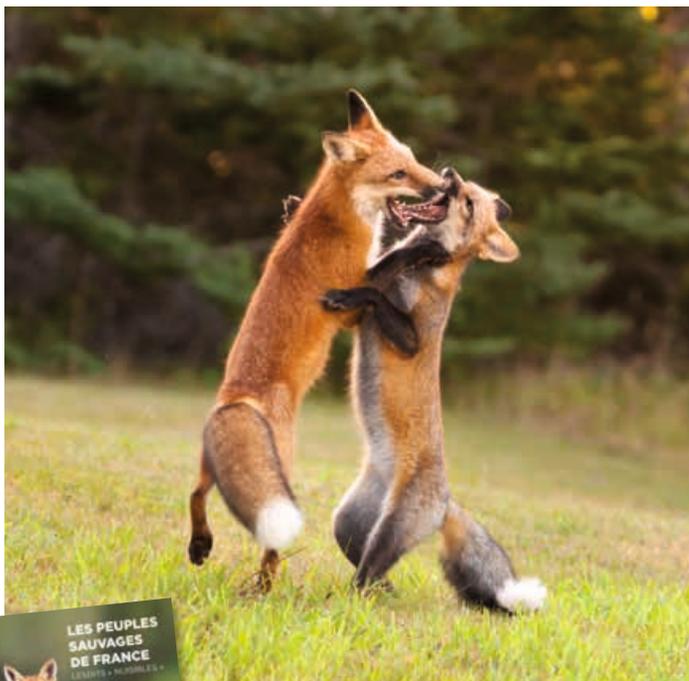
### Stop au massacre !

Le principe de précaution a bon dos, car en matière de santé publique on sait que le renard réduit par sa prédation les rongeurs vecteurs de tiques, causes de la maladie de Lyme (dont on dénombre, pour elle, 29 000 cas par an sur la période 2009-2015). Il est aussi établi que le

renard est un auxiliaire bénéfique car l'une de ses proies préférées, le campagnol, encore une fois, est un ravageur de semences et terres agricoles quand ce rongeur surabonde (voir encadré).

Célébré par les conteurs grecs Ésope ou Phèdre, le goupil du Moyen Âge, devenu Maître Renard avec Jean de La Fontaine, est un héros récurrent des films Walt Disney... Le renard est un personnage admirable en liberté, mais qui est décrété nuisible dans la quasi totalité des départements français, se chasse et se piège toute l'année.

Cet animal sensible, social et sans vice est massacré en nombre, dans d'ignobles conditions quand il s'agit de le déterrer du terrier avec des pinces en métal, ou de l'achever après piégeage. Il ne commet que peu de dégâts et tient ses renardeaux à bonne distance des humains. Pourquoi donc le martyriser ? Parce qu'il survit et reconstitue ses populations décimées par un phénomène naturel de compensation ? Voilà bien la plus triste des fables, où l'on ne sait qui est le plus sauvage, ni le plus nuisible. ●



*Joueurs, les renards peuvent entretenir des liens sociaux très forts. La mort d'un proche est pour eux une expérience douloureuse.*

## UN NON-SENS ÉCOLOGIQUE

La première réponse aux dégâts agricoles liés aux proliférations cycliques des campagnols est naturelle : les rapaces, reptiles et petits carnivores tels que renards, belettes, fouines, hermines, contribuent efficacement à leur régulation. Un seul renard peut se nourrir de plus de 6 000 campagnols par an !

À la demande des Chasseurs de Moselle, la préfecture locale autorise sans réserve la destruction intensive de ces animaux (13 000 renards tués en Moselle lors de la dernière saison de chasse).

Faute de prédateurs naturels, c'est une guerre chimique qui est menée contre les rongeurs, par usage de bromadiolone, un anticoagulant très toxique. Or ce poison, qui peut se retrouver dans l'herbe des vaches et les nappes phréatiques, tue par ricochet des centaines d'oiseaux et de mammifères se nourrissant des rongeurs. Asperger les cultures de toxiques pour éliminer les rongeurs dont les prédateurs naturels (aussi victimes de ce poison) sont persécutés pour le plaisir des chasseurs, est-ce bien sensé ?



*Tract disponible sur demande.*

*One Voice est en campagne contre ces prétendus éco-citoyens en treillis qui ravagent les équilibres naturels en assurant les maîtriser. Suivez toutes les informations sur notre site Internet et les réseaux sociaux, et soutenez notre action visant à réhabiliter le renard, qui n'est pas un nuisible mais un acteur à part entière de notre histoire comme de notre territoire. Et que lui partage en paix.*



# JUSTICE POUR LES VICTIMES DE CRUAUTÉS !

////////////////////

À l'heure où s'enchaînent les faits divers multipliant les cas de compagnons traités comme des objets, un verdict décevant vient de tomber pour le chat Chevelu. La lutte doit continuer car, à l'évidence, le combat contre les cruautés s'inscrit dans un temps long, celui des mentalités. **NICOLAS LESAIN**



Manifestation pour Chevelu à Draguignan (83).

**A**u tribunal de Draguignan, le 15 septembre, One Voice était partie civile contre le tortionnaire du chat Chevelu, tué sauvagement pour avoir soi-disant uriné sur la selle d'un scooter. Maître Arielle Moreau a plaidé pour une peine exemplaire. Le verdict de prison ferme (six mois) et d'interdiction à vie de détention d'un animal, a déçu : « Insuffisant au regard des quatre ans qu'il risquait en tant que récidiviste », a déclaré l'avocate de One Voice. Plusieurs fois condamné pour des faits de violence, l'homme n'avait écopé que d'une peine d'amende l'an dernier pour avoir laissé mourir son chien Hermès, enfermé seul à son domicile pendant trois semaines.



Ni le mandat de dépôt prononcé à l'audience (le prévenu a quitté menotté le tribunal pour la prison) ni la prison ferme ne sont des mesures exceptionnelles. Cependant la lourdeur de la peine laisse songeur. Le nombre de cas similaires est tel qu'il rend probable leur répétition, à défaut d'être condamnés comme il se doit. Car qui sera alors la prochaine victime d'un tel homme violent, dangereux : sa compagne et sa fille, leurs chats ? Alors, six mois quand on en risque 48, c'est peu... Une sanction plus lourde aurait sans doute donné à réfléchir à tous ces coupables que l'actualité de l'été a mis en avant, et ils sont hélas nombreux.

### De la difficulté de porter plainte

Ce problème s'est posé, criant, à Marly-le-Roi (78) où, le 7 septembre dernier, un chaton de quelques semaines baptisé Moustache a été trouvé sous une voiture, visiblement violenté : œil tuméfié, oreille brûlée et crâne fendu. Au commissariat, la passante ayant découvert le chaton est confrontée à un système qui ne prend pas en compte ce type de cas : son dépôt de plainte est refusé car le chat n'est pas pucé. « Pas que ça à faire, trop de travail sans le nom du propriétaire... » Pas plus anodin, l'option « maltraitements » ne figure même pas dans le logiciel informatique du commissariat : « Si quelqu'un nous appelle pour nous dire qu'il a perdu son chat, là, on pourra intervenir. »

À l'image de celui de Chevelu, le cas de Moustache a généré une pétition exigeant enquête policière qui en huit jours a recueilli près de 20 000 signatures. Signe que les citoyens en ont assez de ces violences sur des animaux sans défense sans que les coupables soient recherchés et inquiétés. Le 1<sup>er</sup> août, c'est un groupe de jeunes qui s'en est pris à Schouff, un chat de 18 ans jeté à l'eau, repêché, battu à mort et qui est décédé après 48 heures de souffrances. One Voice représentera la famille de Schouff en justice afin que ce « jeu » sordide ne se reproduise pas sans conséquences.

*« Les citoyens en ont assez de ces violences aux animaux sans défense sans que les coupables soient recherchés et inquiétés. »*

One Voice se battra donc, à la mémoire de Schouff, de Chevelu mais aussi d'Igo, ce chat victime d'inconnus à Écharcon (91) la nuit du 7 août : criblé de plombs, le dos brûlé à la cigarette, il a dû être euthanasié. Sans oublier ces victimes du lien entre toutes les maltraitements que nous dénonçons sans relâche : cette fin juillet, aux Sables-d'Olonne, un amant éconduit, revenu par effraction chez sa compagne, a saccagé son appartement et mis à mort sauvagement ses trois jeunes chats. Verdict ? Interdiction de détenir un animal pendant cinq ans, 16 mois d'emprisonnement dont quatre fermes, assortis d'un mandat de dépôt. Dans quatre mois, le goût du sang et de la violence aura-t-il disparu ?

### Chiens dans la tourmente

Les chiens, nos si fidèles compagnons, ne font pas exception au déchaînement de violence. Peut-être aurez-vous suivi ces quelques cas auxquels One Voice n'est pas restée insensible. Aux Clayes-sous-Bois (78), quatre enfants, deux chats et six chiens, tous gravement maltraités, affamés, ont dû être pla-

cés en structure d'accueil après l'intervention de la police. Le beau-père, souvent ivre, laissait libre cours à sa violence sur les uns ou les autres. Le Lien, toujours et encore. Suivi par un juge pour enfants et les services sociaux, l'homme a été remis en liberté mais une enquête pour mauvais traitements est tout de même ouverte. One Voice est également déterminée à poursuivre ces touristes hollandais qui, après avoir laissé leur chien dans une voiture au soleil, sur le quai Saint-Pierre du Vieux Port de Cannes, l'ont retrouvé mort, puis ont jeté son cadavre pour s'éviter des frais d'incinération. Nous poursuivrons aussi, s'il est retrouvé, l'auteur de ce meurtre ignoble perpétré dans la Somme (80), à Cambron : jeter un chien vivant, attaché et encagé, dans un étang est un crime que nous ne voulons plus voir. ●



### LE SAUVETAGE DE FANETTE, DEVENUE OBJET AU REBUT

Le cas de Fanette a également mobilisé One Voice. Dans sa ferme pédagogique, cette jument de 25 ans, paisiblement entourée d'autres animaux, avait pour mission d'éveiller les enfants à l'amour de la nature. Et tout le monde aimait Fanette, même si, se faisant vieille, elle se déplaçait avec plus de peine. Alors, quand la décision de la remplacer a été prise, Fanette fut condamnée à l'abattoir, comme un objet au rebut dont on doit encore tirer quelque chose. One Voice s'est interposée, l'a prise en charge et lui a trouvé cet été un sanctuaire adapté, à l'Arche de Noé. Fanette va pouvoir couler une vie douce et protégée.

# LE DRAME DES CHIENS DE SÉCURITÉ

////////////////

Quand la violence s'exprime au quotidien dans un compagnonnage, la maltraitance se banalise, dénature l'animal et notre relation. Les chiens de gardiennage sont légion, on ne les voit pas, et pour cause : leur vie est volée. Mobilisons-nous ! **NICOLAS LESANT**



utilitaire. Il était sans eau ni nourriture quand il fut découvert, un jour de grande chaleur. Son humain, un vigile, avait choisi de le laisser là, enfermé dans cette fourgonnette garée sur un parking en face de chez lui, dans les Yvelines. Écho n'était pas digne d'un toit familial, juste du labeur et de la solitude... Bref, de l'esclavage. Les aboiements et grattements incessants du chien ont fini par déclencher l'arrivée des secours.

Cas identique pour Amos, également en région parisienne (93), condamné à passer ses journées dans une caisse en bois et à n'en sortir que de nuit pour travailler avec un maître-chien. Les sauveteurs ont trouvé Amos dans

le noir, confiné dans une caisse d'1,50 mètre de long collée à un mur, où il pouvait à peine se tenir debout. Amaigri, sale, couvert d'eccharres, le chien ne disposait que d'un bol d'eau croupie... En septembre, un troisième berger, ayant passé plusieurs mois enfermé dans une caisse de transport, était découvert sur un emplacement de parking.



*« L'utilisation d'un animal, quand tant de maltraitances en découlent, devient inacceptable. »*

Bien sûr, ces affaires nous ont révoltés. Muselés, tenus en laisse, ces animaux assurant la sécurité de sites, manifestations ou personnes ont un travail épuisant, enchaînent les rondes souvent sans repos ni possibilité de se désaltérer. Ils sont si nombreux à être ensuite « rangés » dans des cages comme de vulgaires outils, à vivre sans égards, amour ni soins... Pour One Voice, l'utilisation d'un animal, quand tant de maltraitances en découlent, devient inacceptable.

Entre juillet et septembre 2017, des affaires distinctes ont révélé le calvaire de trois bergers malinois, exploités pour le gardiennage dans des conditions effroyables. One Voice et sa Cellule Zoé ont décidé de porter plainte contre leurs « maîtres »... Écho, neuf ans, vivait depuis deux ans dans une cage étroite, le collier rivé au plancher d'un véhicule

## Éducation canine, oui, violence, non !

Nous sommes d'autant plus mobilisés que les enquêteurs de notre Cellule Zoé, infiltrés dans des centres de dressage, ont mis au jour des pratiques intolérables, où les violences physiques et psychologiques semblent s'être installées comme moteur quotidien chez certains dresseurs. Les chiens sont casés, formatés comme des armes et ensuite jugés trop imprévisibles pour vivre auprès d'une famille. Ils se retrouvent au rebut, à l'écart de la société, alors que ces êtres sensibles à la souffrance éprouvent de vraies émotions et n'aspirent qu'à partager complicité et bonheur avec leurs compagnons humains !

Militant plus que jamais pour une éducation canine empreinte de respect, positive et non violente, One Voice a lancé une campagne assortie d'une pétition « Stop au dressage au mordant » qui a en quelques jours recueilli plus de 12 000 signatures, tant les images et les commentaires filmés en caméra cachée font froid dans le dos. Pour avoir dévoilé ces pratiques,



sans volonté d'amalgame, One Voice est attaquée dans son rôle de lanceur d'alerte. Il en faudra bien plus pour nous empêcher de passer le message de notre campagne, intangible : respect pour les chiens ! ●



## UNE CAMPAGNE QUI FAIT DU BRUIT !

Depuis toujours, One Voice milite pour un rapport au compagnon chien dénué de violence. Nos enquêteurs se sont intéressés aux cercles de dressage canin, car nous savons, depuis de précédentes investigations, comme ce milieu peut receler des modes d'éducation inappropriés, tant ils s'appuient sur la force brute et non la bonne intelligence.

Voilà pourquoi aussi, depuis 2013, notre Cellule Zoé développe la notion de « Compagnonnage animaux », instituant la connaissance

comme antidote à la maltraitance. Organisées avec des refuges partenaires, nos conférences/formations ont déjà permis à des milliers de personnes de mieux vivre avec leurs compagnons chiens et chats. Des guides et dépliants sont également diffusés afin de sensibiliser un public toujours plus large. Quand *Le Parisien* (ci-dessous), l'un de nos grands quotidiens, fait sa une avec l'enquête One Voice et évoque les dérives du dressage « sportif », lui aussi joue son rôle de lanceur d'alerte. Bravo !

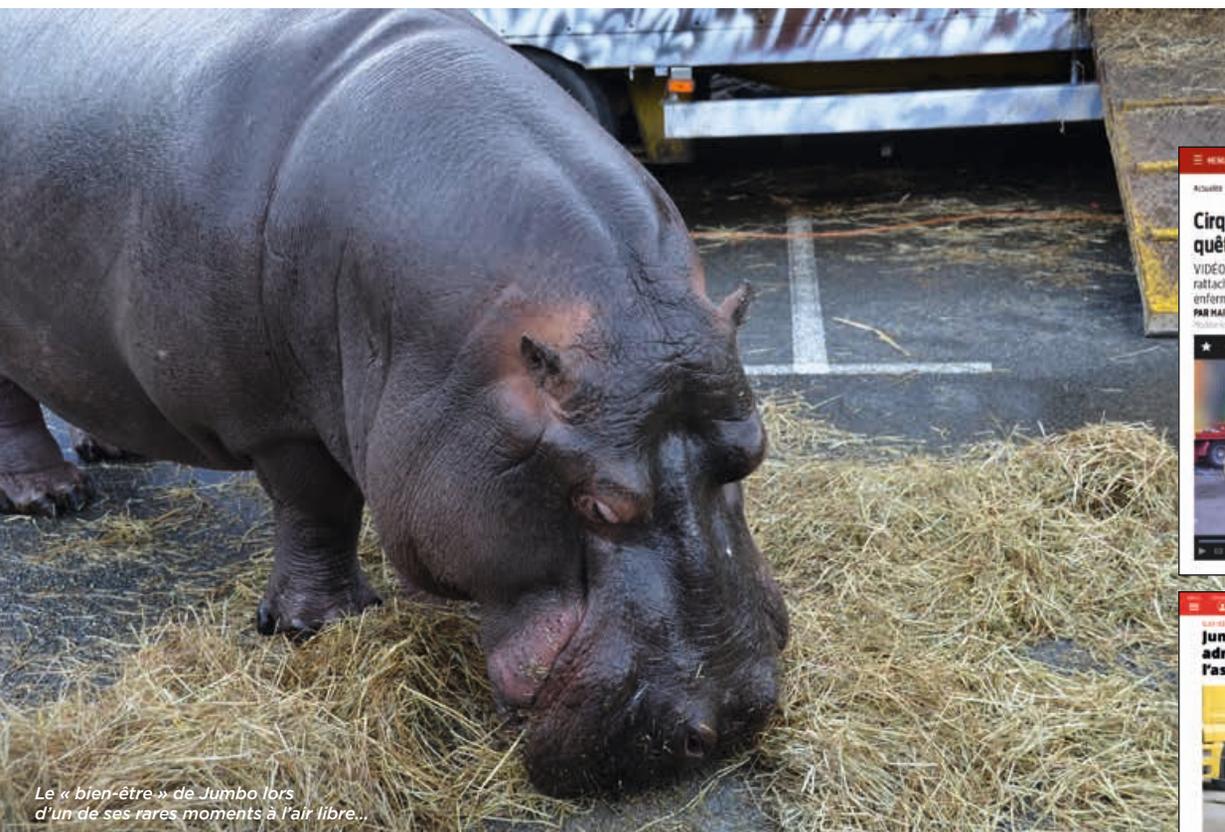


## Favoriser les bonnes pratiques

Sur son site Internet, One Voice a invité les internautes à compléter une liste d'éducateurs que nous savons respectueux. Car là est l'objectif. Favoriser les bonnes pratiques, éviter que l'éducation d'un chien soit synonyme de dressage, de défouloir, d'expression brutale de domination. Les images tournées en caméra cachée, qui reflètent la réalité de pratiques et d'états d'esprit, valent à One Voice d'être attaquée en retour par les tenants d'un système ne souhaitant pas être dérangé. Mais le dressage au mordant, qui fait du chien une arme par destination, ne nous apparaîtra jamais comme une discipline sportive, surtout une dénaturación du chien. Notre pétition reste active en ligne, merci de votre soutien.



Notre rapport d'enquête sur le dressage canin est à lire et télécharger sur le site [one-voice.fr](http://one-voice.fr)



Le « bien-être » de Jumbo lors d'un de ses rares moments à l'air libre...

*Le béton des parkings, quelques jets d'eau, les badauds et du foin sec : les besoins physiologiques de l'animal respectés ? Les médias s'interrogent, mais pas encore la justice...*



# CIRQUES : SUR LE FRONT DE L'URGENCE

Cet été, le tribunal de Grenoble n'a pas entendu la requête de One Voice qui demandait une mesure d'urgence pour l'hippopotame Jumbo. L'affaire reste à juger sur le fond, et d'autres recours sont à venir. One Voice ne baisse pas les bras, au contraire : le cas de l'éléphante Maya devenant critique, faudra-t-il un martyr de plus pour se faire entendre des juges et des politiques ? Assez d'animaux sauvages exploités dans les cirques !

**ESTELLE DIDIER**

Tout l'été, One Voice s'est activée sur le front des cirques avec animaux sauvages. Le 29 août encore, devant le cirque de St-Petersbourg installé près de Vannes (56), nous réclamions la libération de Lechmee, Mina et Kamala, éléphantesses très âgées et en souffrance. Ces actions pacifiques interviennent désormais sous les yeux des gendarmes, dont la présence est sollicitée par une corporation qui se crispe à mesure que partout en France, des collectifs locaux rejoignent le combat porté par One Voice depuis 18 ans.

## Un débat nécessaire

Oui, il compte l'avis des Français souhaitant que leur pays acte, comme d'autres, la fin de l'exploitation commerciale des animaux sauvages. La France s'est engagée dans cette voie avec l'arrêté « delphinariums » (voir page 1), commenté par le ministre Nicolas Hulot en ces termes : « Je ne suis pas favorable à la captivité des animaux, pas favorable à l'idée que l'on fasse du spectacle avec cette activité-là. » Les cirassiens

s'inquiètent : si la captivité des cétacés pose problème dans les cirques marins, celle des pachydermes, hippopotames ou grands félins exhibés de route en route n'est-elle pas tout aussi inconciliable avec leur bien-être ?

Voici donc l'avocat du Collectif des cirques qui, le 17 septembre, lors d'une action devant un chapiteau réputé, exige du préfet « de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble à l'ordre public que constitue cette manifestation qui s'attaque à la plus fondamentale des libertés : la liberté d'expression, celle des artistes de cirque. » Liberté, dites-vous ? Parlons de celle de vos détenus... Voilà également les organisateurs d'un festival international du cirque (à Tours, fin septembre) qui y dépêchent en « autorité » sanitaire un vétérinaire n'ayant, en 28 ans de carrière, jamais eu à examiner un tigre ou un éléphant. Ceci pour couper court au dialogue avec les associations de protection animale, dont One Voice pour qui des experts internationaux produisent depuis près de 20 ans des rapports scientifiques solides sur la faune sauvage et ses conditions de vie en captivité !

### Oui, urgence il y a !

Première association de France à avoir fait campagne contre les cirques avec animaux et à avoir obtenu des libérations, One Voice était reçue, ce 7 septembre, au ministère de la Transition écologique et solidaire pour exposer ses arguments et mener une collaboration productive avec les autorités. Mais à côté de ce travail législatif au long cours, l'urgence liée aux conditions de détention et à l'état de santé des animaux détenus impose actions et recours : pour Lechmee l'éléphante aveugle, boiteuse, faible, pour Jumbo l'hippopotame cloîtré depuis des années dans des conditions terribles pour son espèce, et pour lequel plusieurs procédures sont en cours...

Et que dire du cas Maya (voir page 10) ? One Voice a dû batailler des mois durant avec la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour obtenir des autorités la remise des rapports d'inspection concernant cette éléphante de 54 ans, toujours exploitée dans des conditions dénoncées par un récent rapport. Dans l'intervalle, son état s'est tellement dégradé que nous craignons désormais pour sa vie et que nous multiplions les recours, certains jamais tentés, pour la sauver : One Voice demande que soient reconnus les actes de cruauté dont Maya est victime, que soient rendus publics des documents la concernant, que son retrait du cirque soit prononcé car nous avons préparé une structure d'accueil adaptée.

**« Une corporation qui se crispe à mesure que partout en France, des collectifs locaux rejoignent le combat porté par One Voice depuis 18 ans. »**

Surtout, alors que les animaux concernés se meurent, One Voice ne veut plus d'une inertie de la part de l'État : la protection de la vie animale rentrant dans les attributions d'un préfet, si celui-ci faillit à sa mission, ne doit-il pas être comptable de cette faute ? Cette question, à la fois simple et décisive, nous paraît essentielle. Qui d'autre pour la poser à qui de droit



sinon One Voice ? Nous aurons besoin de tout votre soutien (dons et signatures de notre pétition en ligne, déjà signée par 26 000 personnes) dans ce combat qui s'annonce exigeant et difficile. Car si nous relâchons la pression sur les institutions et une corporation ressemblant de plus en plus à un camp retranché, nous perdrons le bénéfice de toutes les actions accomplies jusqu'ici afin de faire tomber, définitivement, les barreaux de leurs cages... Merci d'entendre l'urgence, merci de nous aider à sortir ces animaux de cette nasse commerciale où ils dépérissent, puis meurent, sous un tapis de paillettes funestes. ●

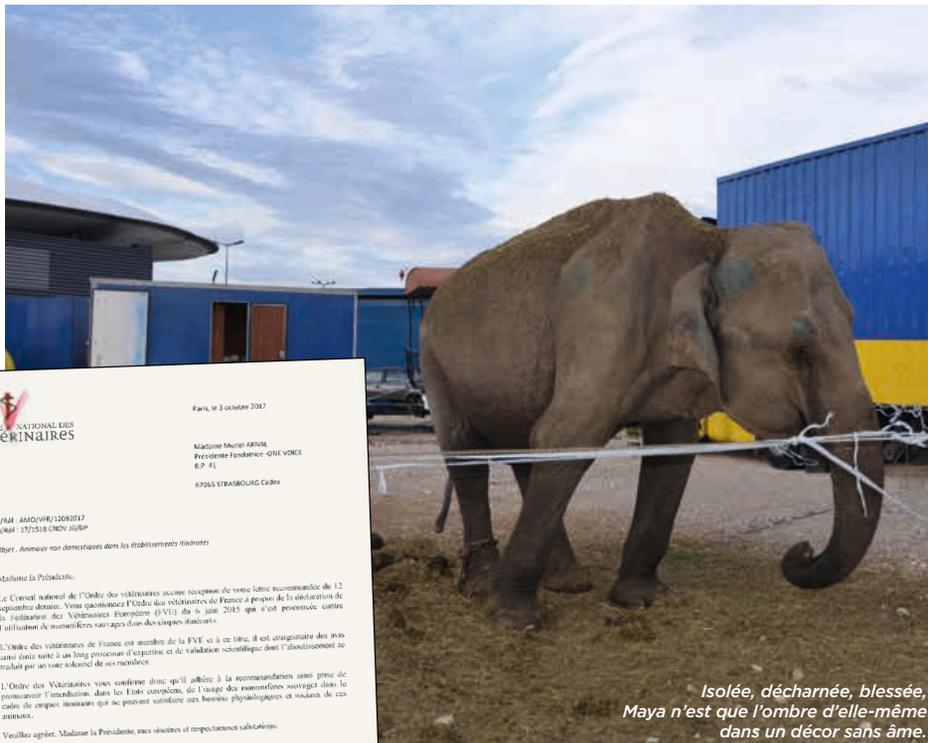
### La parade de Sultan

Ce n'est pas la première fois que One Voice saisit la justice pour dénoncer les « parades » qui sont imposées aux animaux par le cirque William Zavata. En 2016, une première plainte avait été classée sans suite pour défaut de preuves suffisantes. Cet été, nous avons mandaté un huissier qui a assisté, le 8 juillet, à la présentation du lion Sultan dans les rues d'Erdeven (56), à bord d'un camion sonorisé. Cette pratique contrevient à plusieurs dispositions de la loi française et de règlements communautaires en vigueur : transport non nécessaire, il s'effectue dans des conditions qui ne respectent pas les impératifs biologiques des animaux. Exhiber ainsi des

grands félins, sans autorisation préalable, dans des camions sonorisés, est un fait caractérisé de mauvais traitement. One Voice a sollicité la saisie de Sultan afin qu'elle puisse le placer, sous sa responsabilité, dans un refuge animalier jusqu'à l'issue de la procédure...



# ELLE DÉPÉRIT, ET C'EST UN SPECTACLE ?



*Isolée, décharnée, blessée, Maya n'est que l'ombre d'elle-même dans un décor sans âme.*

**Grande victoire ! Sollicité par One Voice, l'Ordre national des vétérinaires nous a confirmé par courrier, début octobre, adhérer à la promotion de l'interdiction des mammifères sauvages dans les cirques itinérants, qui ne peuvent satisfaire aux besoins physiologiques et sociaux de ces animaux. L'Ordre confirme ainsi la position de sa fédération européenne, identique, prise dès juin 2015. Quelle autre expertise est donc nécessaire ?**

Dans le cadre de sa surveillance de l'activité des cirques, One Voice avait enquêté en septembre 2016 sur le cas de Maya. Le rapport produit révélait un cas dramatique, au mépris de la réglementation en vigueur\*. Depuis, One Voice a remué ciel et terre pour retrouver le cirque détenant Maya et, chose faite, y a dépêché ses enquêteurs pour réaliser des films, expertisés par un vétérinaire consultant, spécialiste de la faune sauvage et dont le rapport est accablant. Le Dr Pierre Gallego a vu Maya isolée de ses congénères, disposant d'enclos extérieurs rudimentaires, le corps meurtri par tant de transports et d'exercices inadaptés. Très amaigrie, adoptant des postures trahissant des douleurs articulaires, l'éléphante présentait plusieurs lésions cutanées et un comportement stéréotypé (balance-

ment répétitif) exprimant son mal-être. « Les conditions privatives de liberté dans lesquelles Maya est maintenue sont totalement inadaptées et relèvent de la cruauté. Son état de santé est extrêmement alarmant et relève de l'urgence, et doit être évalué par un vétérinaire indépendant spécialisé en éléphants, désigné par les autorités, afin d'établir un plan thérapeutique et nutritionnel pour améliorer son état de forme. Dans le cas contraire, je pense que les chances de survie de Maya à court terme sont fortement compromises », a notamment déclaré le Dr Gallego. Ne sortant de son camion-cage que pour manger du foin en pataugeant dans ses excréments sur des aires de parking sordides, inapte aux spectacles exécutés sous la menace des pics, solitaire, malade, toujours

exploitée, Maya n'en peut plus, et nous non plus. Son calvaire doit cesser.

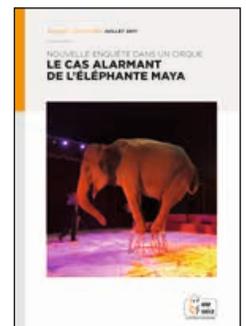
## En justice pour libérer Maya

Face à ce rapport alarmant, One Voice a aussitôt saisi la justice, et par des procédures très innovantes. L'association porte plainte auprès du procureur d'Agen pour actes de cruauté envers un animal tenu en captivité et dépose également un référé au Tribunal administratif de Bordeaux afin que le préfet du Lot-et-Garonne soit sommé, sous astreinte de 1 000 euros par jour, de retirer Maya du cirque. Nous demandons également communication des rapports officiels concernant l'état de santé de Maya.

**Ce 9 octobre, une conférence de presse a été organisée au sanctuaire partenaire « Elephant Haven », situé dans la Haute-Vienne (87), dont l'équipe est prête à accueillir Maya dès sa libération.**

Entendre des entrepreneurs de cirques affirmer que les animaux qu'ils détiennent sont heureux et en bonne santé, quand clairement ils sont faits pour la liberté, partagée avec leur famille dans des lieux ouverts et sains, voilà bien une contre-vérité inaudible. One Voice se bat, par tous les moyens possibles, pour faire entendre cette évidence aux politiques, aux juges, garants de la vie des animaux. Non, si Maya décède, One Voice ne dira pas : « nous l'avions prédit ». Nous penserons juste à tous ces autres détenus qui risquent leur vie de misère à chaque jour de plus passé derrière leurs barreaux tristes. Reclus dans les conditions d'un arrêté méritant que plainte soit déposée contre l'État tant il n'est ni suffisant, ni respecté. One Voice l'a fait ! ●

\*Arrêté du 18 mars 2011



**Notre rapport d'enquête sur Maya est à lire et télécharger sur le site [one-voice.fr](http://one-voice.fr) ou à commander par téléphone ou courrier.**

# PAS DE VACANCES POUR LES ANIMAUX...

////////////////////

Ni pour One Voice ! Voici en images un retour sur quelques-unes des animations assurées cet été par nos militants en région (un grand merci à chacun pour le temps accordé à faire avancer les différents combats de One Voice). Plusieurs manifestations à venir sont à noter sur vos agendas !

## 82 - GINALS 15-16 juillet

Frédérique, notre référente départementale, a tenu un stand One Voice au très intéressant Salon Alternatiba : écoconstruction, permaculture, activités éthiques avec spectacles et concert étaient au menu.

## 83 - DRAGUIGNAN 22 juillet

Seconde manifestation dans les rues de la cité varoise en mémoire de Chevelu. Chrystelle, notre référente, a informé de nos actions la foule venue se recueillir en mémoire du félin martyr.



## 83 - SAINT-RAPHAËL 23 juillet

Corinne, notre référente Bouches-du-Rhône, a représenté One Voice au premier festival WAT « We Are Tomorrow », placé sous le signe de l'éthique et de l'été. Un fort mistral soufflait ce jour-là, mais le stand a tenu bon et les échanges ont été nombreux.



## 63 - ISSOIRE 18 août

Stand One Voice en « marché nocturne » tenu par Isabelle, artiste-militante, au cœur d'un village associatif regroupant plusieurs collectifs. Des échanges intéressants avec des amoureux des animaux ont été suivis d'un repas vegan.



## 74 - SEYNOD 26 août

Initiative originale : le magasin Biocoop de Seynod accueille notre référente Patricia pour animer dans la bonne humeur un stand One Voice dédié aux animaux esclaves dans les cirques, avec signature de pétitions ! L'expérience sera renouvelée le samedi 7 octobre avec un nouveau stand, cette fois sur le thème de la fourrure.



# NOS ACTIONS EXPÉRIMENTATION ANIMALE

**75 - PARIS 30 août**

Happening devant l'agence d'Air France des Invalides. One Voice lance ainsi sa campagne « **Air France - Pas de singes en soute !** » contre le fret aérien de singes destinés à l'expérimentation animale. Relayée par les médias nationaux, cette action permet également de présenter le dernier rapport One Voice sur l'expérimentation animale et ses alternatives, rédigé par une biologiste consultante. Quatre jours plus tard, One Voice et ses partenaires européens entament une nouvelle action pour lever l'opacité entourant le sort des singes ayant survécu aux expériences de l'Institut Max-Planck (Allemagne).



De nombreux médias au rendez-vous de nos actions.

**89 - AUXERRE 2 septembre**

Active journée de mobilisation aux côtés du Collectif Contre l'Expérimentation et l'Exploitation Animales. Tenue d'un stand sur le village associatif puis grande marche unitaire contre la vivisection. Nos deux associations ont été reçues par la directrice de cabinet du préfet de l'Yonne, où est situé l'un des grands élevages de chiens « de laboratoire ». L'occasion de remettre aux autorités notre dernier rapport sur l'expérimentation des Beagles !



Nos deux derniers rapports d'étude sur l'expérimentation animale sont à lire et télécharger sur le site [one-voice.fr](http://one-voice.fr) ou à commander par téléphone ou courrier.



**74 - POISY 23-24 septembre**

Patricia et plusieurs militants animent un stand One Voice à la 4<sup>e</sup> édition du Forum des Alternatives, organisé par le Collectif Transition Citoyenne Semnoz. Au programme : conférences, débats, projections et une centaine d'exposants...

**82 - MONTAUBAN 24 septembre**

Frédérique, notre référente du Tarn-et-Garonne, représentait One Voice à la grande foire alternative bio-synergie.



**75 - PARIS 30 septembre**

Manifestation pour dénoncer le calvaire des lévriers exploités pour la chasse et les courses en Espagne. Répondant à l'appel de l'association La Voix Des Lévriers ([www.lavoixdeslevriers.org](http://www.lavoixdeslevriers.org)), One Voice participe au village associatif puis à la marche jusqu'à l'ambassade d'Espagne afin de dénoncer les insoutenables violences subies par ces chiens-objets, indignes d'un pays de l'Union européenne.



**73 - CHAMBÉRY 1<sup>er</sup> octobre**

Le refuge SPA de Chambéry organisait sa journée portes ouvertes sur le thème « la fête de l'animal ». Partenaire de cette structure lors de la grosse saisie chez un « éleveur » de dogues du Tibet, One Voice s'est associée à cette manifestation festive, ponctuée d'un défilé de compagnons au cœur à prendre.

**59 - LILLE 14 octobre**

La grande fête lilloise du cirque, 31<sup>e</sup> édition d'un festival international installé un mois durant. Plusieurs associations (l'ADAHF, la PAF, Un combat pour vivre et Anica) ainsi que One Voice se réunissent pour dire stop à cet événement annuel où l'exploitation animale figure en bonne place... Les sans voix ont leurs représentants !



**75 - PARIS 14-15 octobre**

One Voice tient salon pendant les deux jours du Veggie World organisé au Centquatre, 5 rue Curial, 75019 Paris. Ce même week-end, nous fêtons aussi les 40 ans de Sea Sheperd à Bordeaux.

**67 - NIEDERHAUSBERGEN 22 octobre**

Marche unitaire contre l'expérimentation animale et l'exploitation des singes détenus dans le centre de primatologie Silabe à Niederhausbergen, proche de Strasbourg. Rappelons qu'un singe acheté 10 euros le kilo par Silabe sera revendu jusqu'à 500 fois plus cher aux laboratoires de « recherche », et que ce centre a l'autorisation de détenir 1 600 singes primates !

**60 - SAINT-JEAN-AUX-BOIS 28 octobre**

À l'appel du jeune collectif AVA (Abolissons la Vénerie Aujourd'hui), One Voice soutient le rassemblement organisé contre la chasse à courre. Tous les ans à cette époque, les veneurs organisent une messe pour faire bénir leur meute et célébrer leur loisir barbare. Une contre-manifestation aussi pacifique que nécessaire, n'en déplaise à saint Hubert.



**À VOS AGENDAS !**

**5 novembre à Bordeaux (33) :**

1<sup>re</sup> édition de « Animal's Pride », de 14 h à 18 h. Frédérique tient un stand One Voice avec d'autres militants avant la toute première marche unitaire revendicatrice pour tous les animaux dans les rues de Bordeaux.



**2-3 décembre à Marseille (13) :** One Voice participera au salon Veggie World, première édition dans la cité phocéenne (aux Docks du Sud, de 10h à 19h). Venez nous rencontrer !



**27-28 janvier à Lyon (69) :** deux jours pour se rencontrer sur le stand One Voice de cette édition du Veggie World, à la Sucrière, quai Rambaud. Pour découvrir un style de vie alternatif, plus respectueux de l'environnement, des animaux et des ressources...

## LE RENARD N'EST PAS UN NUISIBLE !

### HALTE À LA CRUAUTÉ ET AUX PERSÉCUTIONS PAR LES CHASSEURS



Tués et traqués sans fin... Écrasés, enfumés, piégés, tirés à vue jour et nuit ou violemment arrachés aux terriers où ils protègent leurs petits. C'est par centaines de milliers que l'on abat en France des renards chaque année, et toute l'année.

**Pourquoi ?** Parce que les chasseurs crient comme toujours à la surpopulation, répandent de faux messages sanitaires et font pression pour inscrire cet animal sur la liste

des nuisibles. Or le renard est un animal sentient, qui adapte ses populations aux ressources de son environnement, mène une vie sociale riche à l'abri de son terrier. C'est en outre un maillon essentiel des équilibres écologiques des forêts et campagnes, où il a toute sa place.

**Rendons justice à ce bel animal, sensible et intelligent ! Interdisons sa chasse, reconnaissons son rôle écologique et son droit à vivre en paix.**

*Avec One Voice, protégeons les renards !*



**NON** subventionnée  
LIBERTÉ de parole garantie !